

Paris, le vendredi 23 septembre 2005

**Monsieur Jacques CHIRAC**  
**Président de la République**  
**Palais de l'Élysée**  
**55 et 57 Faubourg Saint Honoré**  
**75008 Paris**

Monsieur le Président,

Le 3 octobre prochain doivent s'ouvrir à Luxembourg les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne. Bien qu'il ne faille pas préjuger des résultats d'un long processus de négociation – puisqu'une période minimale de 10 ans est évoquée – et que son aboutissement n'en soit pas garanti à l'avance, nous sommes nombreux en France et en Europe à éprouver **une très vive réticence, voire une sincère aversion, à l'idée même de l'ouverture de ces négociations.**

Notre réticence est d'autant plus forte que le Gouvernement Turc rejette toute autre possibilité que celle d'une adhésion pleine et entière à l'Union Européenne et que le Premier Ministre Turc, Monsieur Erdogan, n'a pas hésité à se répandre en **menaces** et **exigences** sur les plateaux de télévision à la veille du sommet des Chefs d'États Européens du 17 décembre 2004.

L'ouverture du processus de négociation d'adhésion se heurte à des obstacles majeurs qu'il me paraît impossible d'ignorer :

- En 1974, la Turquie a envahi militairement la moitié de l'île de Chypre, aujourd'hui État membre de l'union européenne. 30 ans plus tard, 40 000 hommes de l'armée turque maintiennent cette occupation et Nicosie est déchirée par la « ligne verte » (sorte de mur de Berlin). L'actualité récente, à l'occasion de la signature du protocole dit « d'Ankara », nous a souligné l'entêtement hargneux de la Turquie à refuser de reconnaître Chypre. Pourtant, la Turquie a signé l'union douanière qui implique la reconnaissance de la République de Chypre. Malgré ce, la Turquie persiste à ignorer un État membre de l'Union Européenne !
- le Gouvernement Turc refuse toujours de reconnaître l'incontestable réalité du génocide arménien et pratique une intolérable négation de ce génocide. Le Négationnisme Turc est tel que l'évocation de la spoliation, de la déportation, du massacre planifié et organisé en 1915 de 1,5 millions d'arméniens est aujourd'hui pénalement réprimé par l'article 305 du Code pénal Turc, en particulier dans ses décrets d'application.
- La Turquie impose un inacceptable blocus terrestre à l'État Arménien, en fermant ses frontières. Seul un pont aérien permet un médiocre ravitaillement de ce pays.

Le règlement de ces trois points devrait constituer un préalable absolu et une condition *sine qua non* à l'entame de toutes discussions d'adhésion avec la Turquie.

De plus, comment pouvons-nous intégrer dans notre projet politique européen, fixant des valeurs communes avec la charte des droits fondamentaux, un État turc dont le premier ministre actuel a déclaré : « *les minarets sont nos baïonnettes, les coupoles nos casques, les mosquées nos casernes et les croyants nos soldats* » ?

De même, comment pouvons-nous ouvrir des négociations avec un pays qui nous reproche - et avec quelle superbe ! - de revenir sur notre signature, alors que ce même pays refuse d'honorer - toujours avec la même superbe ! - sa signature d'un engagement communautaire fondamental, essentiel, en refusant de reconnaître Chypre.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas ignorer que la stratégie de distinction du référendum sur le Traité Constitutionnel européen et de la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne n'a pas convaincu –loin s'en faut- les Français. Les sondages « sortie des urnes » nous ont démontré que le refus exaspéré d'une adhésion de la Turquie à l'Europe avait été une motivation forte du « non », cet aspect étant encore plus marqué chez les électeurs dits « de droite ». Il serait totalement erroné de croire que le vote référendaire a purgé l'exaspération de nos compatriotes vis-à-vis de l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie.

C'est pourquoi, avec ou sans préalable, nous étions, nous sommes et nous resterons **contre** l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne. Pour nous, c'est plus qu'un « choix », c'est une conviction profonde. **La Turquie ne peut prétendre entrer dans l'Europe puisqu'elle ne fait pas partie de l'Europe**, c'est une évidence, tant sur le plan géographique qu'historique.

En espérant de tout cœur que nos arguments retiendront votre attention,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.

**Les signataires :**

**Richard MALLIE, Jean AUCLAIR, Jacques-Alain BENISTI, Marc BERNIER, Jean-Michel BERTRAND, Gabriel BIANCHERI, Jean-Marie BINETRUY, Roland BLUM, Yves BUR, Bernard CARAYON, Richard CAZENAVE, Roland CHASSAIN, Charles COVA, Jean-Pierre DECOOL, Lucien DEGAUCHY, Bernard DEPIERRE, Jean-Jacques DESCAMPS, Jacques DOMERGUE, Nicolas DUPONT-AIGNAN, Georges FENECH, Arlette FRANCO, Alain GEST, Franck GILARD, Bruno GILLES, Pierre HERIAUD, Henri HOUDOUIN, Maryse JOISSAINS-MASINI, Jean-Marc LEFRANC, Marc LE FUR, Lionel LUCA, Thierry MARIANI, Franck MARLIN, Etienne MOURRUT, Dominique PAILLE, Jacques PELISSARD, Philippe PEMEZEC, Christian PHILIP, Frédéric REISS, François ROCHEBLOINE, Daniel SPAGNOU, Léon VACHET, Jean-Sébastien VIALATTE, Philippe VITEL.**

*Députés*